



Saison touristique d'hiver 2017-2018 : un bilan très positif

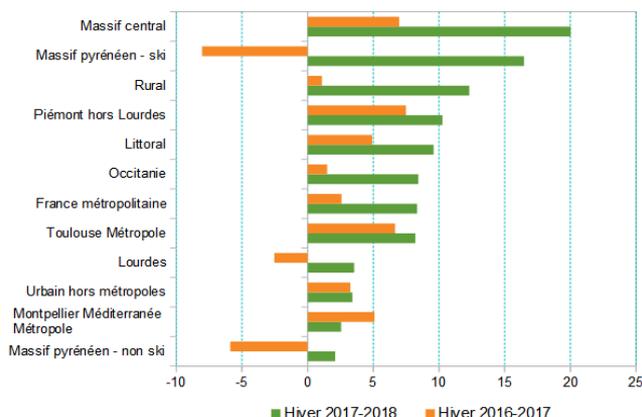
En Occitanie, la saison touristique d'hiver 2017-2018 est très dynamique avec une hausse de la fréquentation de 8,4 % par rapport à la saison d'hiver précédente. La progression est nette dans l'hôtellerie mais encore plus forte dans les autres hébergements collectifs touristiques. L'augmentation des nuitées concerne tout le territoire mais est particulièrement soutenue dans les massifs, notamment dans les Pyrénées qui réalisent une très bonne saison de ski.

Isabelle Pertile, Insee

Durant la saison hivernale de novembre 2017 à mars 2018, les hôtels et les autres hébergements collectifs touristiques (résidences de tourisme, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.) de la région Occitanie enregistrent 7,2 millions de nuitées. La fréquentation augmente de 8,4 % par rapport à la saison précédente, soit une hausse comparable à celle de la France métropolitaine (figure 1).

1 Les massifs dynamisent la saison

Évolution des nuitées totales de la saison d'hiver en Occitanie par rapport à la saison précédente (en %)



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie et dans les autres hébergements collectifs touristiques

Les nuitées augmentent fortement dans les autres hébergements collectifs touristiques (+ 12,0 %), qui regroupent 41 % de l'ensemble des nuitées hivernales de la région. Dans l'hôtellerie, la fréquentation progresse également, mais de façon plus modérée (+ 6,0 %). L'augmentation de la fréquentation est supérieure à celle de

la saison d'hiver 2016-2017 où la hausse de la fréquentation de ces deux types d'hébergement était bien moindre (respectivement + 1,9 % et + 1,2 %).

Une très bonne saison dans les stations de ski pyrénéennes

La saison hivernale 2017-2018 a été particulièrement bonne dans les massifs. Dans les montagnes pyrénéennes, qui accueillent le quart des nuitées hivernales de la saison et la quasi-totalité des nuitées en montagne (94 %), la progression est de 14,9 %. Cette croissance particulièrement forte traduit en partie un phénomène de rattrapage après une mauvaise saison 2016-2017, caractérisée par une désaffection marquée de la clientèle en provenance de l'étranger. Dans le Massif central, la hausse du nombre de nuitées atteint 20 %, mais pour un volume de nuitées bien plus réduit.

Grâce à une météo favorable avec un enneigement précoce et abondant, la fréquentation touristique est particulièrement dynamique dans les stations de ski pyrénéennes (+ 16,5 %). Dans ces stations, les autres hébergements collectifs touristiques accueillent l'essentiel des nuitées en hiver. Le Massif pyrénéen hors stations et le Piémont hors Lourdes réalisent aussi une belle saison.

Le littoral attire les touristes, même en hiver

Le littoral méditerranéen bénéficie également d'un regain de fréquentation durant la saison d'hiver 2017-2018 : les nuitées progressent de 9,6 %, contre 4,9 % la saison dernière. La clientèle est bien plus nombreuse, aussi bien celle résidant en France que celle venant de l'étranger. La hausse de la fréquentation est particulièrement forte dans les hôtels (+ 13 %) qui concentrent la majorité des nuitées du littoral (59 %) en cette saison. Elle est également nette (+ 5 %), bien que moins marquée dans les autres hébergements collectifs touristiques.

2 Retour de la clientèle étrangère à Lourdes

Nuitées par espace touristique durant la saison d'hiver 2017-2018 (novembre à mars) en Occitanie

	Nuitées totales (en nombre)	Évolution des nuitées par rapport à la saison précédente (en nombre)	Part des non-résidents (en %)	Évolution de la part des non- résidents entre les deux dernières saisons (en point)
Urbain	3 871 980	184 302	19,4	0,1
Urbain hors métropoles	1 688 167	55 754	15,7	0,9
Toulouse Métropole	1 445 734	110 148	25,2	- 1,8
Montpellier Méditerranée Métropole	738 079	18 401	16,3	1,4
Montagne pyrénéenne	1 719 210	223 419	8,1	1,4
Massif ski	1 479 635	209 280	7,9	1,2
Piémont pyrénéen hors Lourdes	126 989	11 818	10,1	1,7
Massif non ski	112 586	2 321	9,0	4,0
Littoral	753 046	65 919	11,1	- 0,1
Rural	555 531	60 865	9,3	1,9
Lourdes	216 809	7 428	46,5	5,1
Massif central	115 500	19 269	5,6	1,4
Occitanie	7 232 076	561 202	15,6	0,5
France métropolitaine	102 485 039	7 880 084	29,6	1,3

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie et dans les autres hébergements collectifs touristiques

L'espace urbain porté essentiellement par la métropole toulousaine

Dans l'espace urbain, la hausse de la fréquentation touristique est de même ampleur que la saison précédente : + 5 %. Elle concerne aussi bien la clientèle résidente (+ 4,8 %) que non-résidente (+ 5,8 %). Elle est soutenue par les deux métropoles de la région Occitanie, avec une progression de 8,2 % pour Toulouse Métropole et de 2,6 % pour Montpellier Méditerranée Métropole. Dans ces deux espaces métropolitains, la clientèle de loisirs se développe alors que la clientèle d'affaires est en repli.

Lourdes comble le repli de l'hiver précédent

Durant la saison d'hiver 2017-2018, la fréquentation touristique renoue avec la croissance dans la cité mariale, avec une hausse de 3,5 % des nuitées due en partie au retour de la clientèle étrangère. Après le repli de la saison hivernale précédente (- 2,5 %), les hébergements collectifs touristiques de Lourdes retrouvent ainsi un niveau de fréquentation légèrement supérieur à celui de la saison 2015-2016. ■

Méthodologie

Les espaces touristiques présentés dans cette étude ont été constitués en accord avec le comité régional du tourisme (CRT) de la région Occitanie. Ils s'appuient sur les spécificités propres à la région et la cohérence des territoires. On distingue ainsi le littoral, la partie sud du Massif central, le Massif pyrénéen (massif ski, non ski et piémont hors Lourdes) qui s'étend des Hautes-Pyrénées aux Pyrénées-Orientales*, les deux métropoles (au sens des établissements publics de coopération intercommunale) de Toulouse et Montpellier, l'urbain hors métropoles qui regroupe les communes appartenant à des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus. Enfin, le rural est défini comme tous les territoires n'appartenant pas aux zones précédemment citées.

* le Massif central a été délimité conformément à la loi Montagne, le Massif pyrénéen conformément à la définition retenue par la confédération pyrénéenne du tourisme.

Définitions

La **fréquentation en nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France.

Les **non-résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

La saison d'hiver couvre la période de novembre de l'année n-1 à mars de l'année n.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- « Saison d'hiver 2016-2017 : fréquentation touristique en hausse, malgré une saison de ski décevante », *Insee Flash Occitanie* n° 77, février 2018
- « Saison touristique d'hiver 2017-2018 – Une fréquentation dynamique dans l'espace urbain et les stations de ski », *Insee Focus* n° 114, juin 2018

